

Saxon : vers l'indépendance énergétique

6 juin 2024

**Soirée d'informations pour les propriétaires de bâtiments
chauffés au moyen de l'électricité**



Avec le soutien de



Déroulement de la soirée

Présentation des intervenants :

- M. Veuthey Samuel, conseiller communal en charge des énergies
- M. Crettenand Christophe, service de l'énergie
- M. Schollenberg Blaise, technicien en énergie
- M. Evershed Steven, BCVS
- M. Jacquérior Roland, bureau d'études PMAX



Stratégie énergétique valaisanne : objectifs de la Commune de Saxon

« Ensemble vers un approvisionnement 100% renouvelable et indigène »

- ✓ diminution **drastique** de la consommation d'énergie
- ✓ besoins résiduels assurés par de l'énergie **renouvelable**
- ✓ **Augmenter le chauffage renouvelable sur le territoire communal**



Avec le soutien de



➤ M. Jacquérior Roland, bureau d'études PMAX

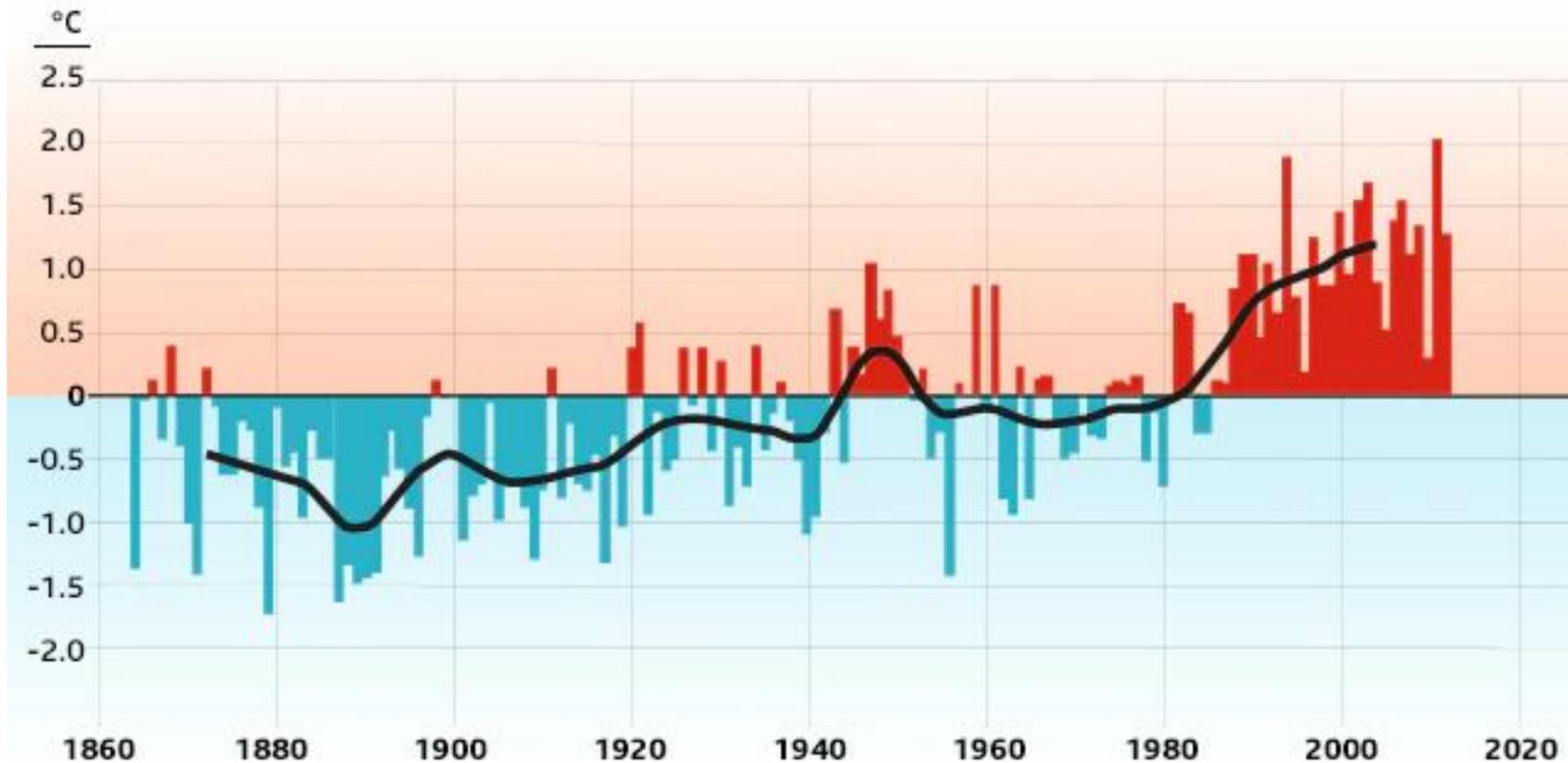


Avec le soutien de



Pourquoi ?

Evolution de la température annuelle moyenne en Suisse



Source: Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse



Avec le soutien de



Résultats de l'inventaire des systèmes de chauffage (Saxon)

1800 propriétaires consultés, 1610 réponses

➤ Chauffage à mazout, moins de 6'000 litres par année	330
➤ Chauffage à mazout, plus de 6'000 litres par année	40
➤ Pompes à chaleur	587
➤ Chauffage électrique	310
➤ Chauffage à bois	185
➤ Chauffage relié à la centrale de chauffage à distance	11
➤ Divers, sans chauffage	147

Eau chaude sanitaire produite par un boiler électrique 424



Plusieurs catégories, plusieurs actions

1. **Consommateur de moins de 6'000 litres de mazout par année** → informations, assistance, aides
2. **Consommateur de plus de 6'000 litres par année** → regroupement de la production de chaleur
3. **Consommateur électrique** → informations, aides, recherche de solutions communes
4. **Boiler électrique** → proposer des alternatives

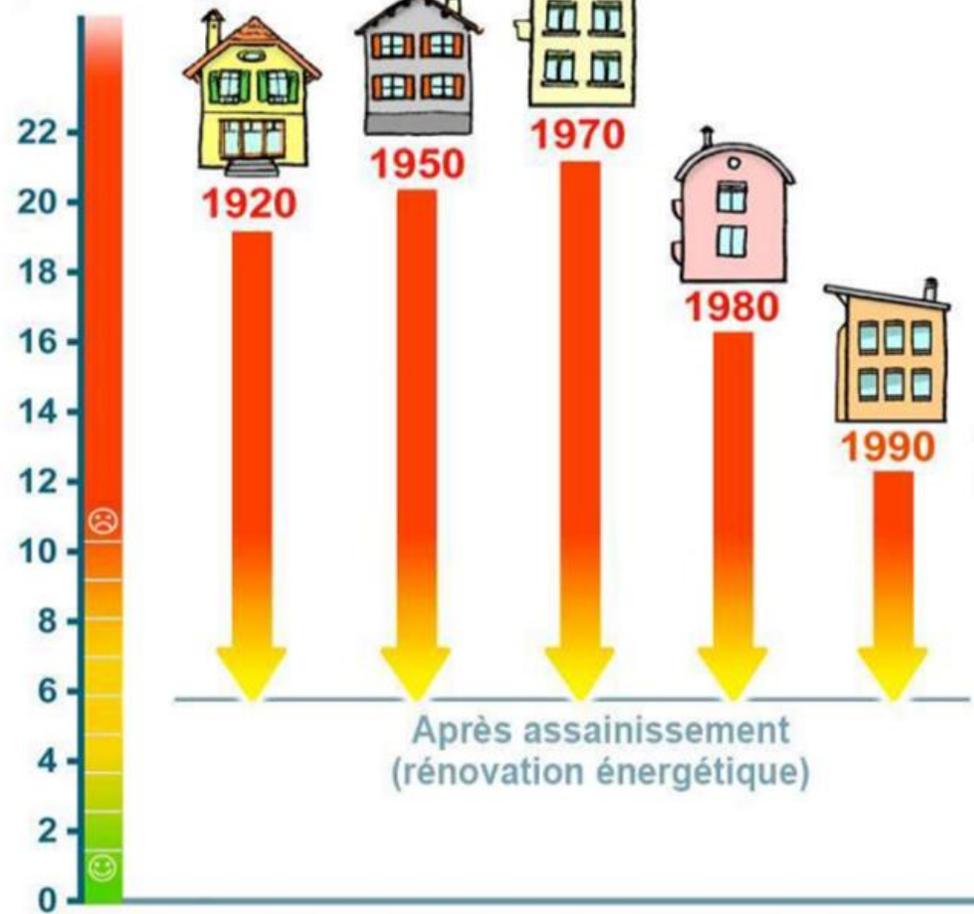


Avec le soutien de

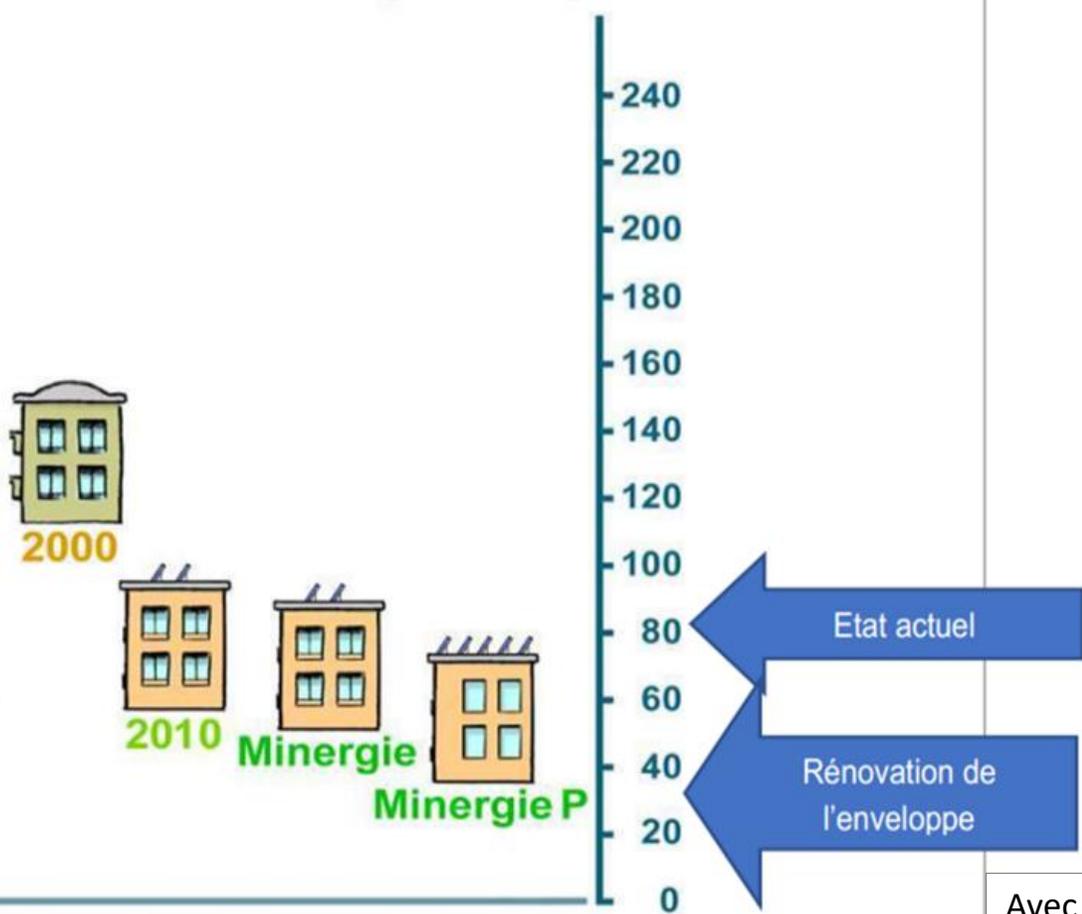


Anciennes et nouvelles habitations

Litres de mazout par m² et par an



Kilowattheures par m² et par an

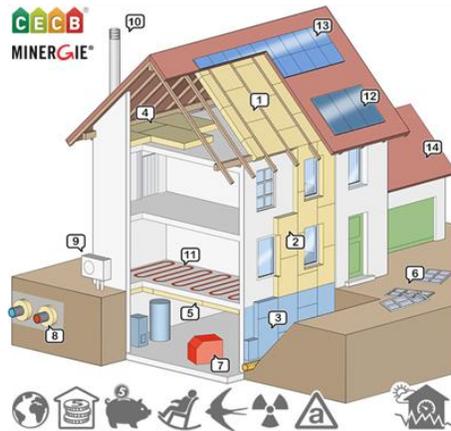


Avec le soutien de

suisse énergie
Notre engagement: notre futur.

Thématiques abordées

Projets de rénovation



Aspects techniques



Aspects financiers



Avec le soutien de



Par où commencer ?

S'informer :

Par exemple : www.chauffezrenouvelable.ch

Auprès de connaissances, propriétaires ayant déjà rénové



Avec le soutien de



Quelles sont les solutions

Le chauffage électrique d'une maison peut être de deux types :

- a) Radiateurs contre les murs avec, éventuellement, des nappes chauffantes électriques au sol
- b) Une chaudière électrique qui fournit de l'eau chaude alimentant des radiateurs ou du chauffage au sol avec une production d'eau chaude sanitaire purement électrique et/ou solaire thermique.

Il y a plusieurs solutions cumulables pour diminuer la consommation d'électricité :

- 1. Installer des panneaux solaires photovoltaïques et/ou des panneaux solaires thermiques
- 2. Installer une pompe à chaleur ou une chaudière à bois distribuant de l'eau chaude :
 - a) Nécessité d'installer des radiateurs ou des serpentins au sol, ainsi qu'une production d'eau chaude sanitaire
 - b) Utilisation de radiateurs à eau chaude ou du chauffage au sol existant, production d'une chaude sanitaire
 - c) Utiliser un boiler pompe à chaleur, éventuellement aidé de panneaux solaires thermiques



Avec le soutien de



Diminution de la consommation

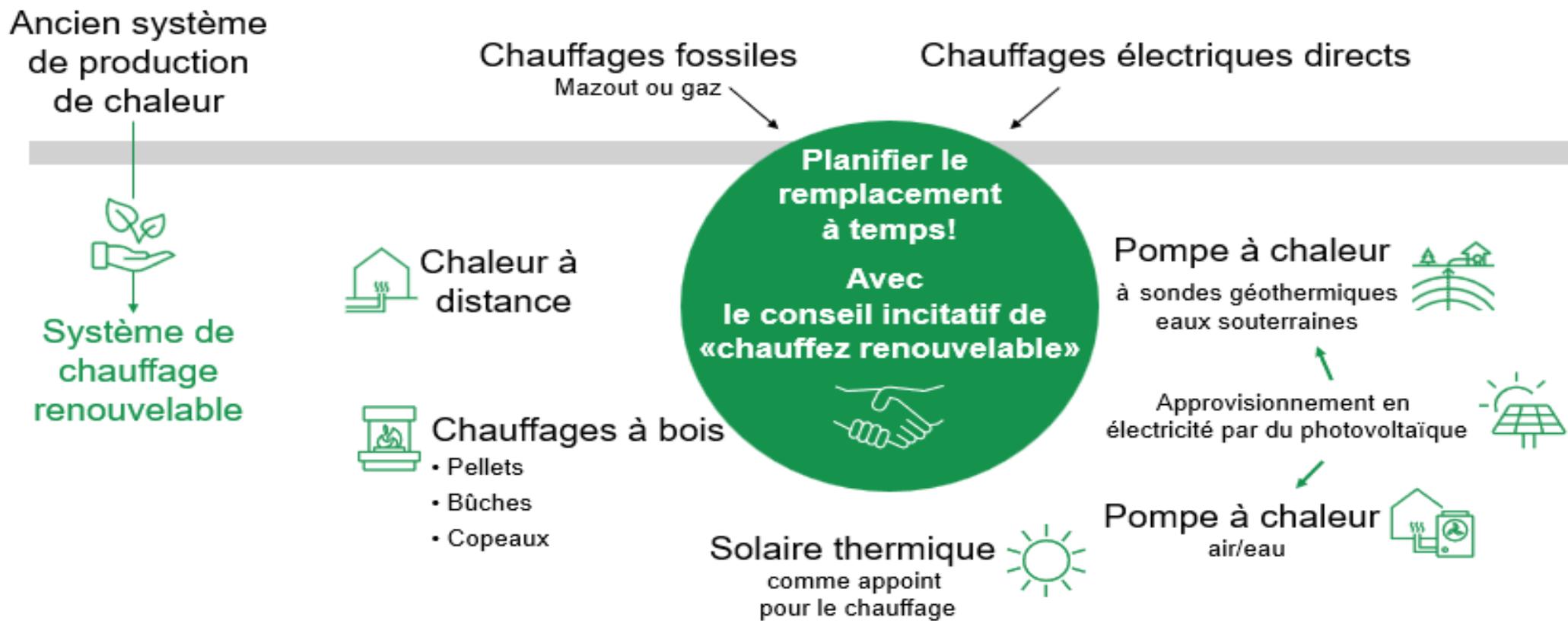


Avec le soutien de



Changement de la source d'énergie

QUELS SONT LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ACTUELS?



CHOIX ???



[Startseite](#) > [Aperçu de conseil incitatif](#) > [Conseil incitatif maison individuelle](#)

Notez que les systèmes de chauffage renouvelables sont généralement un peu plus chers à l'achat, mais qu'ils sont toutefois financièrement intéressants à moyen et long terme. En collaboration avec votre prestataire de conseil incitatif, vous trouverez la meilleure solution pour votre bien immobilier. **Le conseil incitatif « chauffez renouvelable »** est gratuit pour le remplacement d'une installation de production de chaleur de **plus de 10 ans** et qui sert de chauffage principal pour des locaux, et ce indépendamment de la catégorie de bâtiment et de l'agent énergétique de l'ancien générateur de chaleur.

Trouver votre prestataire de conseil incitatif en une seule étape

le conseil incitatif « chauffez renouvelable », qui vous aide de manière totalement personnalisée à choisir le système de chauffage optimal, est désormais gratuit pour vous dans **toute la Suisse**. En indiquant votre numéro postal, vous obtiendrez une liste des prestataires de conseil incitatifs agréés dans votre région.



Réalisations, études, chiffrage détaillé des options

- M. Schollenberg Blaise, technicien en énergie

Conseil incitatif --- > décision de principe ---> **Etude des options**



Avec le soutien de



Projet de rénovation

Vous renseigner si le prestataire peut exécuter toutes les démarches :

Mise à l'enquête : niveau minimum Ecole spécialisé

Demande de subvention : expert GSP

Rénovation globale : expert CECB

Analyse sur place du producteur de chaleur (1h30 environ)

Choix du futur producteur de chaleur

Choix de l'installateur en chauffage

Demande d'offre

Document à transmettre

Extrait du registre foncier ou du cadastre

Factures d'énergie

+ 2 mois

Mise à l'enquête (400.- à 500.-

Commune) selon choix du chauffage

Plan géomètre (250.-) selon choix du chauffage

Demande de subvention



Avec le soutien de



Projet de rénovation

+ 4 mois

Autorisation du changement du chauffage

Nouvelle installation avec mise en service

Promesse de la subvention

+ 6 mois

Clôture de la subvention

+ 8 mois

Paielement de la subvention

Facture des prestations (environ 1'000.-)

+ 7 mois (PAC)

Certification PAC SM (350.-)

+ 9 mois (PAC)

Installation certifiée GSP

Clôture de la subvention

Création du classeur PSM

+ 11 mois (PAC)

Paielement de la subvention

Facture des prestations (environ 1'500.-)



Avec le soutien de



Remplacement de la source de chaleur

Sans rénovation de l'isolation

	État initial	PAC air-eau 7 kW	PAC eau-eau 7 kW	Chaudière à pellets 7 kW
Agent de chauffage	Électricité	Électricité	Électricité	Bois
Chaudière [kWh/a]				27'305
Électricité [kWh/a]	30'154	10'840	9'373	4'233
Coûts totaux des mesures [CHF]	0	48'000	70'000	42'000
Total subventions [CHF]	0	-9'000	-13'000	-3'600
Coûts totaux [CHF]		39'000	57'000	38'400
Coûts annuels [CHF/a] (énergie, entretien, amortissement)	8'575	5'220	4'966	5'394
Économie annuelle [CHF]	0	3'355	3'609	3'181



Avec le soutien de



Remplacement de la source de chaleur

Avec rénovation de l'isolation

Catégorie	Détails et recommandations
Toits	Pose d'une couche de 100 mm de Swisspor PIR Alu par-dessus de la couche d'isolation existante Installation de panneaux solaires photovoltaïques, production de 5'569 kWh
Murs	Pose d'une isolation périphérique de 160 mm de Swisspor Lambda White 031
Fenêtres et portes	Changement des cadres et vitrages avec des matériaux actuels, vitrage 0.6 et cadre de rénovation 1.2
Sols	Pose d'une couche d'Isover des 80 mm Thermo-Plus au plafond des locaux
Ponts thermiques	Pose d'une isolation périphérique sur les embrasures des fenêtres de 40 mm



Avec le soutien de



Remplacement de la source de chaleur

Avec rénovation de l'isolation

	État initial	Electricité isolé	PAC air-eau 4 kW	PAC eau-eau 4 kW	Chaudière à pellets 4 kW
Agent de chauffage	Électricité	Électricité	Électricité	Électricité	Bois
Chaudière [kWh/a]					13'872
Électricité[kWh/a]	30'154	9010	1'428	958	-1'731
Coûts totaux des mesures [CHF]	0	134'745	182'745	204'745	176'745
Total subventions [CHF]	0	23'148	-32'148	-36'148	-26'748
Coûts totaux [CHF]	0	111'597	150'597	168'597	149'997
Coûts énergétiques annuels [CHF/a] (énergie, entretien, amortissement)	8'575	3'016	2'875	2'730	3'400
Économie annuelle [CHF]	0	5'559	5'700	5'845	5'175



Avec le soutien de



Résumé

Isolation actuelle	PAC air-eau 7 kW	PAC eau-eau 7 kW	Chaudière à pellets 7 kW
Coûts totaux [CHF]	39'000	57'000	38'400
Économie annuelle [CHF]	3'355	3'609	3'181

Rénovation de l'isolation	Electricité isolé	PAC air-eau 4 kW	PAC eau-eau 4 kW	Chaudière à pellets 4 kW
Coûts totaux [CHF]	134'745	150'597	168'597	149'997
Économie annuelle [CHF]	5'559	5'700	5'845	5'175

Ne sont pas compris la défiscalisation, augmentation de la valeur de l'habitation, confort intérieur, les frais d'entretien, etc.



Information :

Le programme national de soutien au conseil incitatif «chauffez renouvelable» :

Maisons individuelles et petits immeubles

Grands immeubles

Publications de la confédération:

Rénovation des bâtiments. Comment réduire de moitié la consommation énergétique dans une maison individuelle grâce à des mesures ciblées

Rénovation énergétique. Guide pour les maîtres d'ouvrage



Etude de trois cas concrets de rénovation

- M. Jacquériorz Roland, bureau d'études PMAX



Avec le soutien de



Exemple de rénovation 1

Chauffage électrique avec des radiateurs et boiler électrique pour l'eau chaude sanitaire



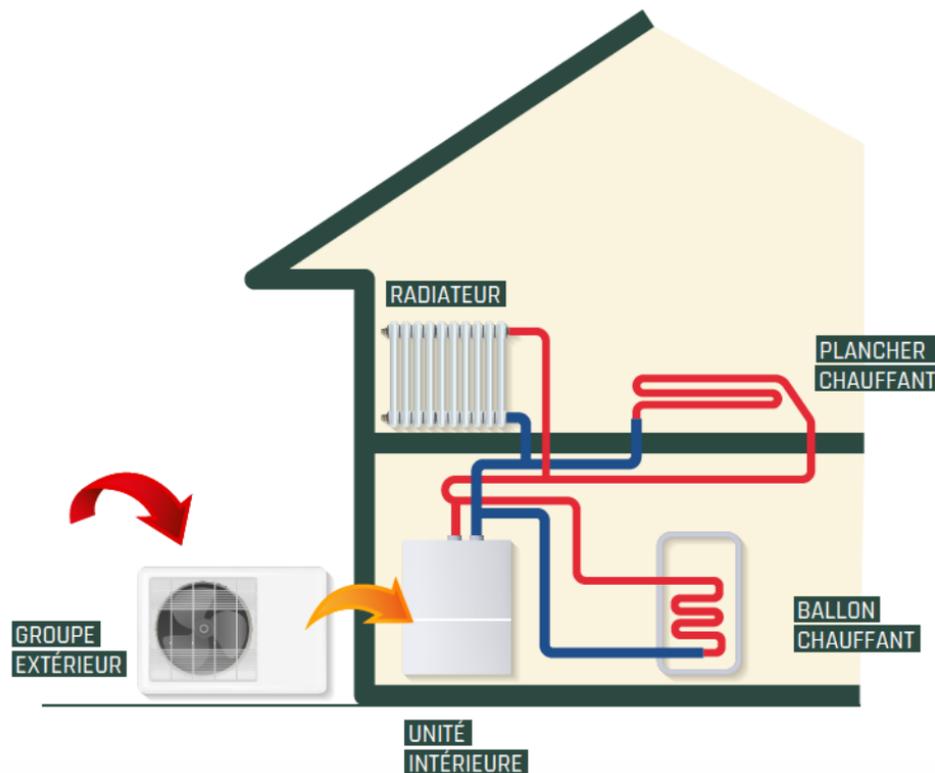
Avec le soutien de



Etapes du projet

1. Choix techniques
2. Chiffrage des solutions
3. Installation de serpentins au sol
4. Nouveau carrelage
5. Pompe à chaleur réversible air/eau

Le chauffage par la pompe à chaleur



Il est possible de rafraîchir le bâtiment en été si on installe des planchers chauffants.

Ce n'est pas possible si l'on installe des radiateurs, la surface est trop faible !



Avec le soutien de



Résumé de l'investissement

Travaux

Etudes et frais	16 660		fr
Montage hydraulique et électrique	98 220		fr
Total investissement		114 880	fr
Subventions et économies impôts	- 43 000		fr
Coût final	71 880		fr

Diminution des frais d'électricité environ 50 % 2 000 fr/an

Augmentation de la valeur de la maison **115 000** **fr**

diminution des coûts de 30 % en installant des radiateurs.



Avec le soutien de



Détails de l'investissement

		sans subventions	avec subventions
TOTAL INVESTISSEMENT		114 880	71 880
1 Etudes et frais			16 660
Thermique du bâtiment, subvention		2 210	
ingénieur CVS		2 000	
Architecte, suivi du chantier, AO		10 000	
frais bancaires, si emprunt. Notaire		1 000	
Frais mise à l'enquête		650	
contrôle électrique		300	
Assurance travaux		500	
2 Montage			98 220
Chauffagiste et PAC		29 620	
10,7 kW	18 000		
mise en service	790		
accumulateur	1 450		
corps de chauffe électrique	630		
équipements	4 400		
montage	4 350		
nouveau radiateur		(1500)	
Pose de serpentin au sol et fourniture (opal 15'000)		27 500	
frais divers, remplissage, mise en service		4 000	
Electricité		4 500	
peinture		8 000	
Sol, carrelage	105 m2	9 000	
Sanitaire hausse WC		1 000	
Menuisier 260 fr/porte		2 600	
suppression carrelage existant		(4000)	
Maçonnerie pour adaptations diverses		2 000	
Divers et imprévus		10 000	
3 Subventions et économie Impôts			- 43 000
changement électrique / PAC		9 000	
pose serpentin sol		10 000	
aide communale (env 20 %)		4 000	
déduction fiscale sur 2 ans		20 000	
4 Frais annuels			
Diminution consommation d'électricité - 3'000 kW environ		1 050	fr/an
Amortissement dette et frais hypothécaire (20 ans)		3 932	fr/an
TOTAL augmentation des frais annuels (20 ans)		4 982	fr/an
5 Avantages			
Chauffage au sol, qualité de vie			
Possibilité de rafraichir la maison en été			
participation à la baisse de la consommation d'électricité Suisse			
augmentation de la valeur de la maison			

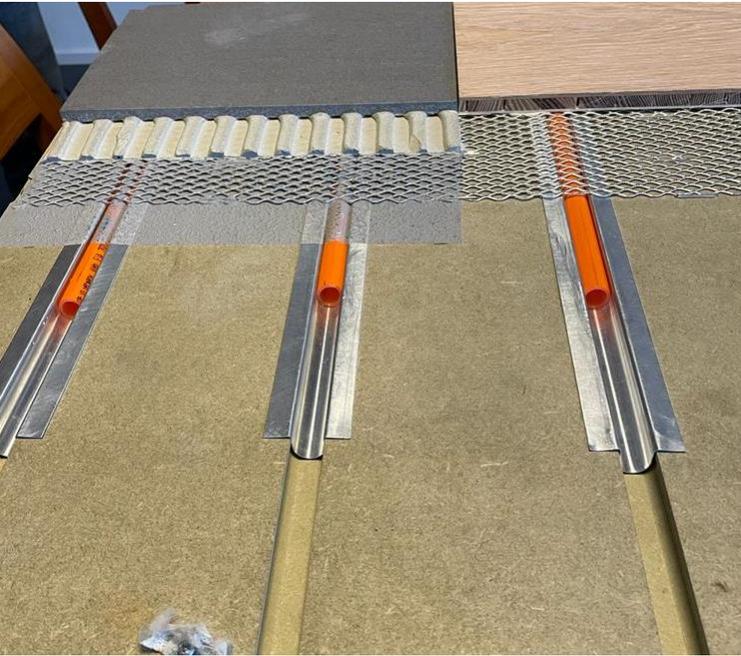
114 880



Avec le soutien de



Détail plancher chauffant



CARRELAGE ET PIERRE NATURELLE

Le grillage en aluminium, qui recouvre les tuyaux et diffuseurs, assure non seulement un rôle de répartition uniforme de la chaleur, mais également un renforcement de la structure.



BOIS FLOTTANT OU CLOUÉ

Des diffuseurs plus larges peuvent être prévus pour s'adapter à une pose flottante. En cas de pose clouée ou vissée, l'absence de chape permet d'identifier facilement la position du tuyau afin de ne pas le percer lors de l'opération !



BOIS COLLÉ

A l'instar du carrelage, coller du plancher offre des performances similaires en terme d'accroche et de diffusion de chaleur. Veillez évidemment à utiliser un parquet réputé compatible avec un chauffage sol.



REVÊTEMENT DÉCORATIF

(EPOXY coulé, vinyl, moquette, etc.) Directement coulé sur le grillage en aluminium (epoxy, résine ...), posé ou collé sur une couche d'égaline (vinyl ou moquette), les solutions sont multiples. Consultez-nous pour en savoir plus.

<https://www.opal-systems.be/>



Avantages : confort, rapidité de chauffage, rafraîchissement en été

Avec le soutien de



Projet de rénovation 2

Présentation de la rénovation d'un système de chauffage à Corin, proche de Sierre

Anciennement : chaudière électrique produisant de l'eau chaude qui circule dans les nappes au sol
Production d'eau chaude sanitaire purement électrique

Actuellement :

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques
- Installation d'une pompe à chaleur air/eau réversible
- Production d'eau chaude sanitaire par la pompe à chaleur



Avec le soutien de



Exemple de rénovation 2



Projet de rénovation 2

Panneaux solaires

21.09.2021	10 220.00 CHF	Acompte
29.09.2021	100.00 CHF	Emoluments pour annonce
15.11.2021	2 907.00 CHF	Echaffaudage
16.02.2022	2 808.30 CHF	Facture finale
	<u>16 035.30 CHF</u>	
25.05.2023	- 4 405.00 CHF	subvention
	11 630.30 CHF	

Entreprises

EFISOL SA
Commune de Montana
Ardag
EFISOL SA
Pronovo

Pompe à chaleur

17.12.2021	10 000.00 CHF	Acompte	Marcel Bonvin et fils SA
13.07.2022	3 864.00 CHF	Travaux électriques	Pascal Giletti électricité
19.10.2022	18 235.30 CHF	Facture finale	Marcel Bonvin et fils SA
27.06.2023	376.95 CHF	Certificat d'installation	GSP, Berne
	<u>32 476.25 CHF</u>		
21.08.2023	- 9 000.00 CHF	subvention cant.	Etat du Valais
04.09.2023	- 2 000.00 CHF	subvention communale	Commune de Montana
	21 476.25 CHF		

récap:

Panneaux solaires	11 630.30 CHF
PAC	21 476.25 CHF
total	33 106.55 CHF
Economie impôts	- 8 276.64 CHF
Total coût effectif	24 829.91 CHF

Evolution de votre consommation

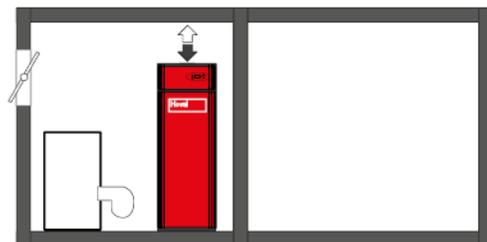
Période	Dates de relevé	Consommation totale	Nbre jours	Consommation par jour
Electricité				
2023	09.01.2023 et 06.12.2023	5'930 kWh	331	17.92 kWh
2022	15.11.2021 et 09.01.2023	14'327 kWh	420	34.11 kWh
2021	30.11.2020 et 12.01.2022	27'448 kWh	408	67.27 kWh



Avec le soutien de



Exemple de rénovation 3



Investissement:

- Boiler pompe à chaleur de 270 lt (4 à 5 personnes) : 4'200 fr
- Boiler pompe à chaleur de 400 lt : 7'400 fr.

Vous pouvez les acheter directement, sans passer par un sanitaire, la garantie et l'entretien étant assuré par le distributeur.

(prix négociés : société SCDI à Martigny)

Montage hydraulique : entre 1'000 et 2'000 fr

Raccordement électrique : environ 1'000 fr.

TOTAL investissement : environ 7'000 fr

Economie électricité: 60 % (environ 600 fr /an)

Système non subventionné !!



Avec le soutien de



➤ M. Crettenand Christophe, service de l'énergie



Avec le soutien de



Commune de Saxon

Séance d'information du 6 juin 2023

Les aides financières cantonales pour
accélérer **la transition énergétique**



Service de l'énergie et des forces hydrauliques

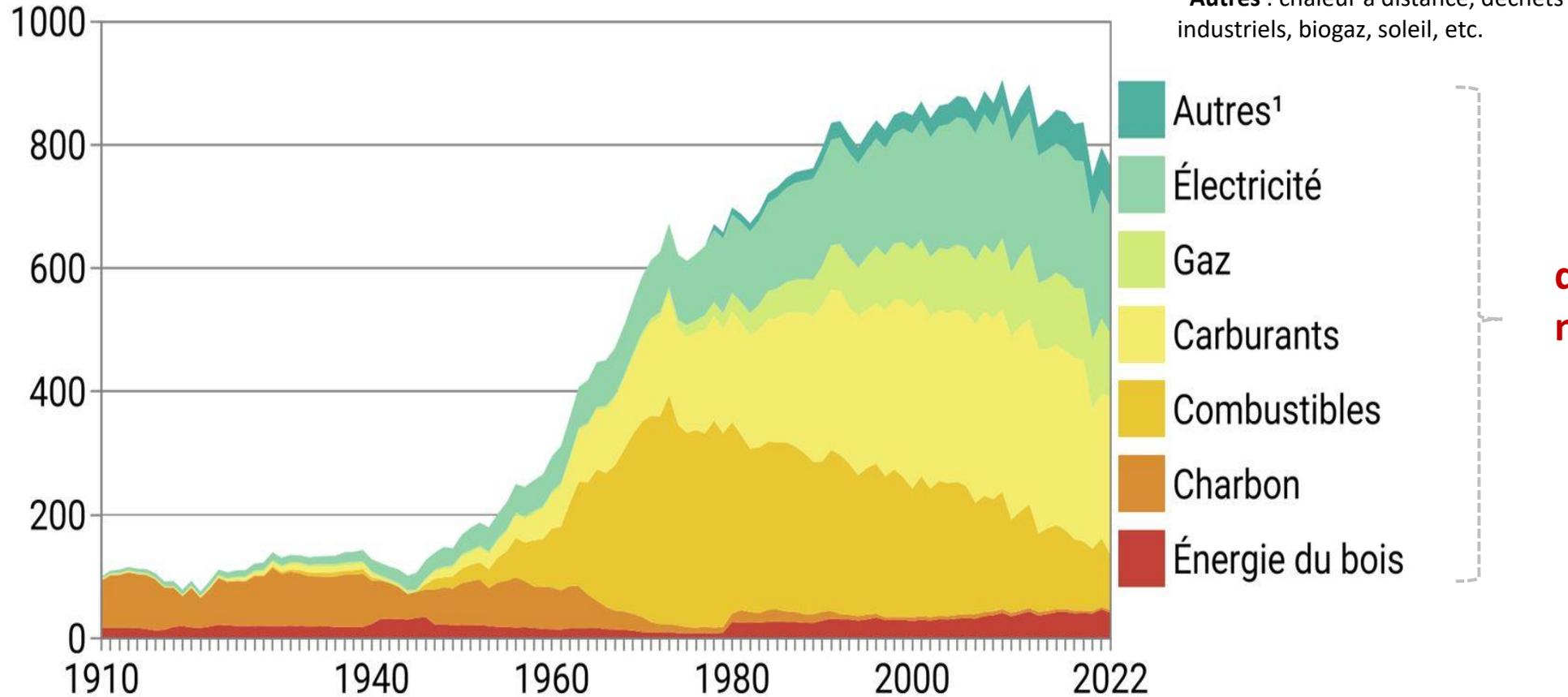
Christophe Crettenand – Collaborateur scientifique

Sion, le 6 juin 2024

Administration communale – Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch

Constat 1 : Consommation d'énergie finale en CH

Milliers de térajoules



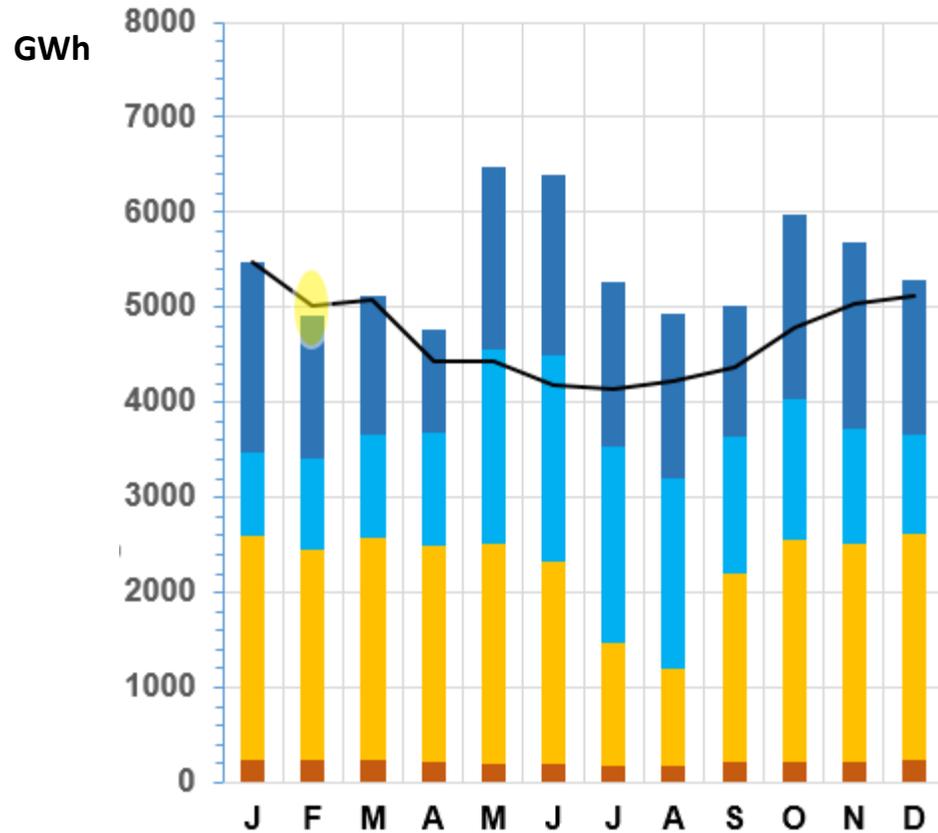
dont 74.3 % d'énergie non renouvel. (NR).

0.5% Charbon (Cimenteries)
13.3% Gaz
33.5% Carburants
11.9% Combustibles
10.3% Nucléaire
4.8% Divers
Propane, butane, déchets industriels NR, etc.

Source : OFEN 2022

La consommation d'énergie finale en Suisse est essentiellement non renouvelable. Le pays est très dépendant de l'étranger et des énergies fossiles !

Constat 2 : Approvisionnement électrique CH (Production et distribution)

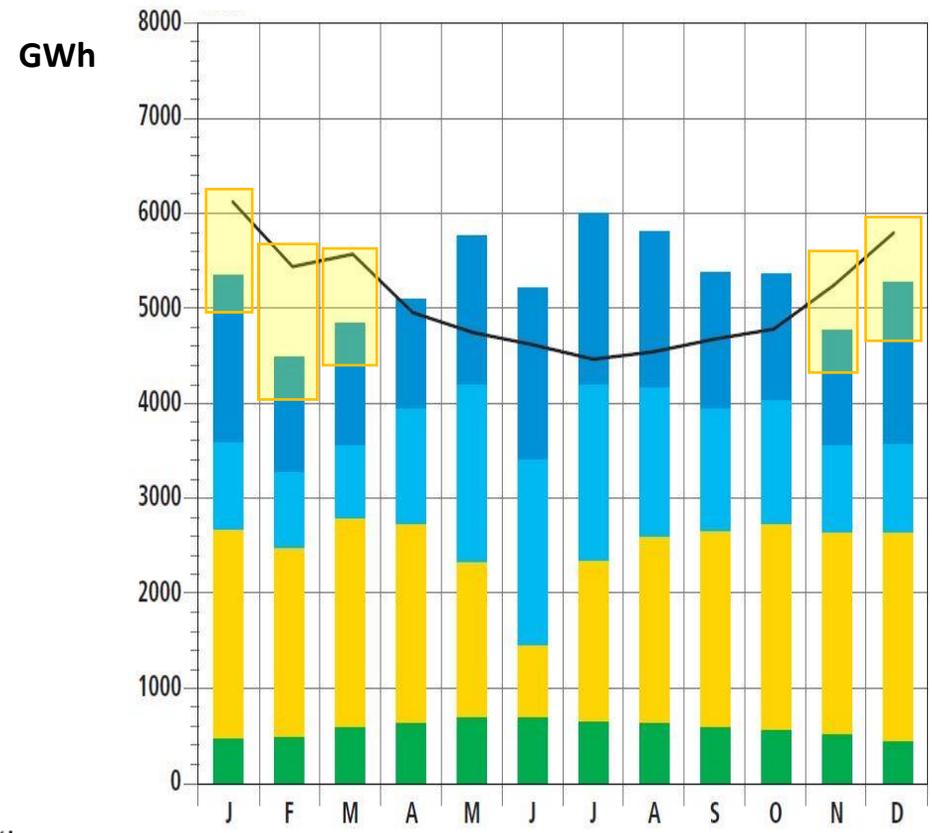


2000

Importation nette = 1 mois

Source : OFEN 2022

- Centrales à accumulation
- Centrales au fil de l'eau
- Centrales nucléaires
- Centrales thermiques classiques
- Consommation du pays

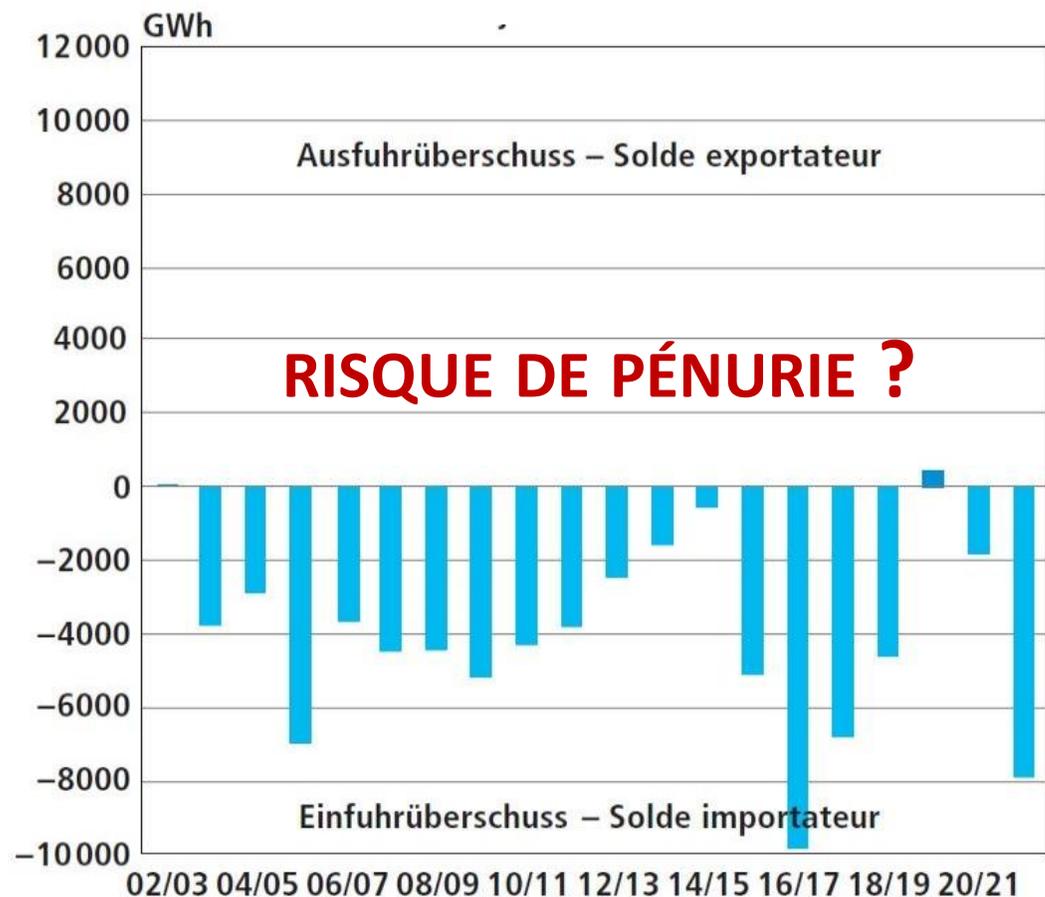


2022

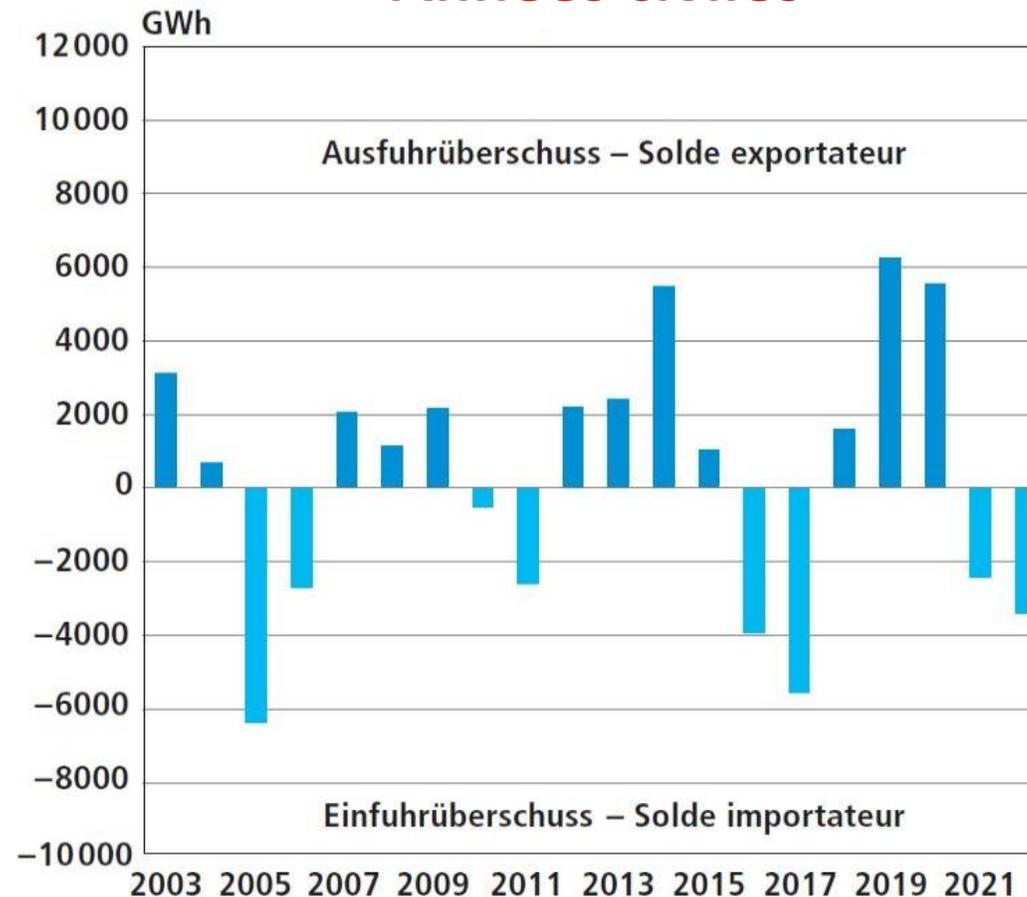
Importation nette = 5 mois

Solde importateur / exportateur d'électricité (2001 – 2022)

Semestres d'hivers

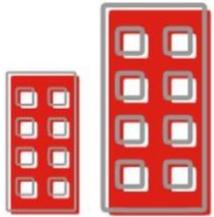


Années civiles



Source : OFEN 2022

Le parc immobilier CH et son impact



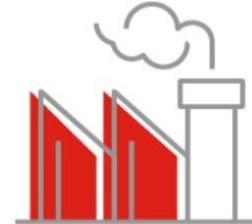
66%

DES BÂTIMENTS
SONT CHAUFFÉS
PAR DES ÉNERGIES
NON RENOUVELABLES
(MAZOUT/GAZ)



40%

DE LA CONSOMMATION
FINALE D'ÉNERGIE
PROVIENT DU SECTEUR
DES BÂTIMENTS



25%

DES ÉMISSIONS
DE CO₂ EN SUISSE
RÉSULTENT DU PARC
IMMOBILIER



<1%

DES BÂTIMENTS
SONT RÉNOVÉS
CHAQUE ANNÉE

Les enjeux énergétiques du parc immobilier valaisan

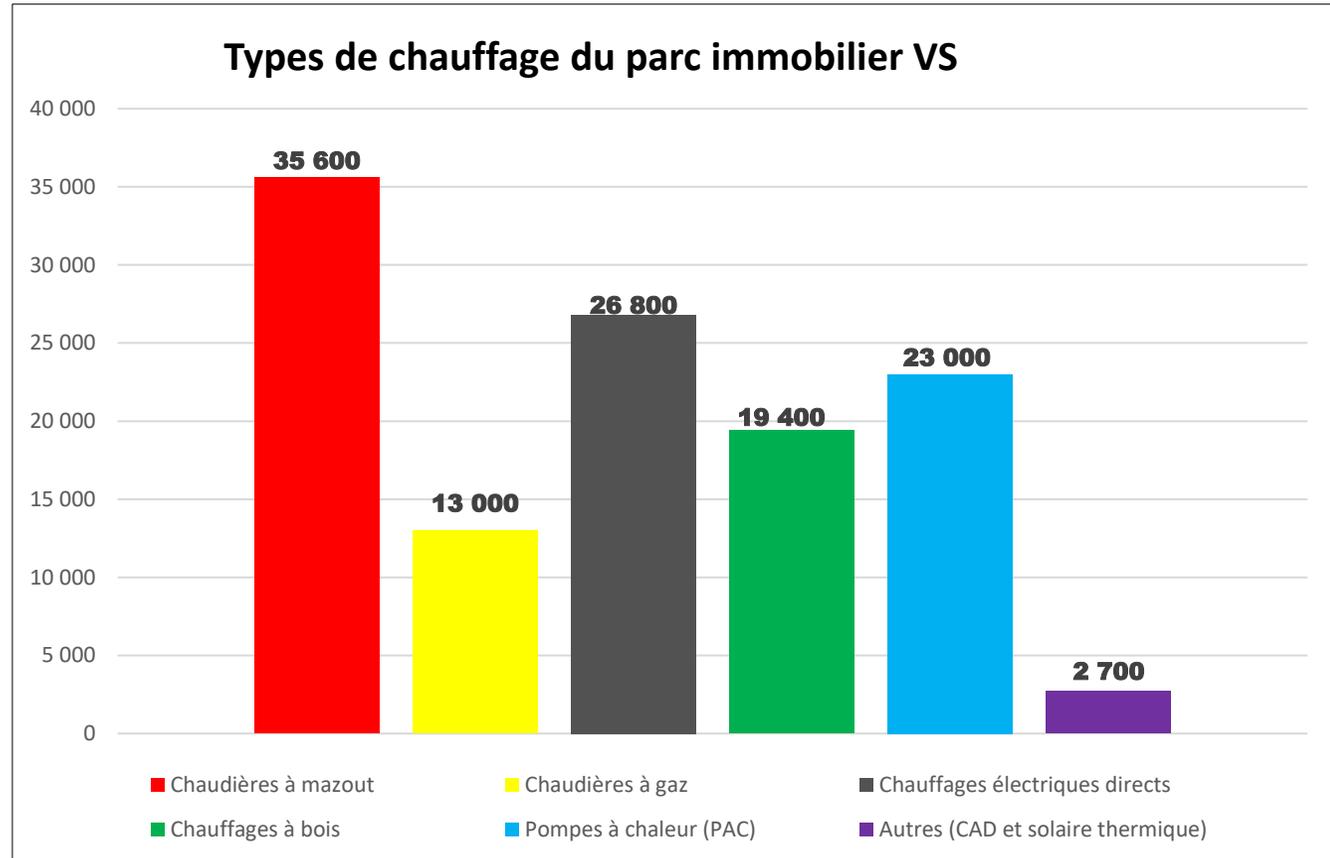
Nbre de bâtiments chauffés en Valais

Bâtiments existants chauffés	120'500
Bâtiments récents bien isolés	38'000
Bâtiments rénovés depuis 2000	12'500
Bâtiments peu ou pas isolés	70'000

Rénovations d'enveloppes (tendance annuelle)	750
---	------------

Sources : RegBL 20240409, PB-VS 2024, SEFH 2024

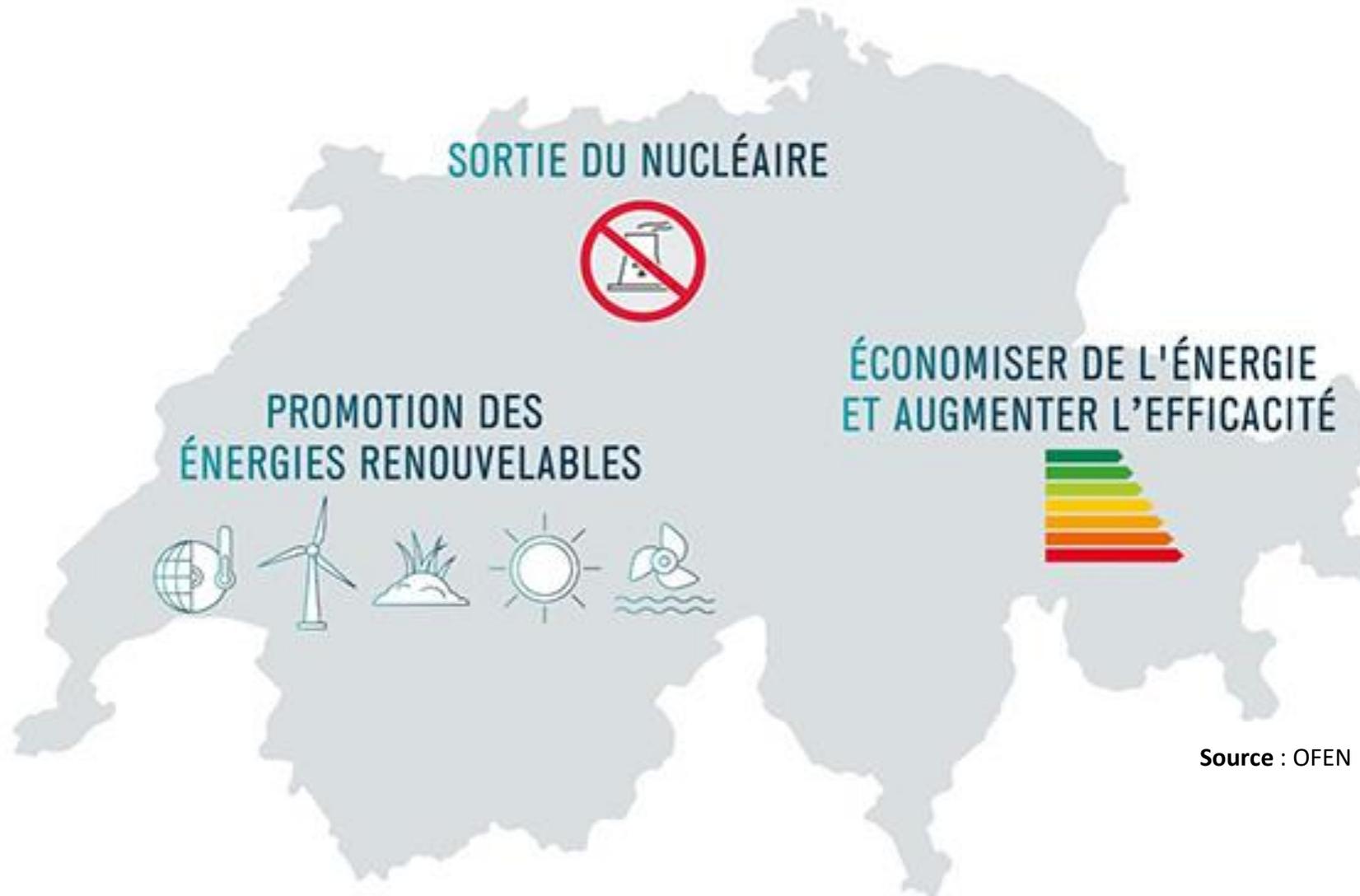
Types de chauffage du parc immobilier VS



Remplacements Mazout et Gaz par renouvelable (tendance annuelle)	750
---	------------

Remplacements Electrique par renouvelable (tendance annuelle)	100
--	------------

Les 3 piliers de la Stratégie énergétique 2050 (2017)



Source : OFEN

Des solutions intéressantes : les subventions cantonales

Source : SEFH

Enveloppe du bâtiment

Nouveau bâtiment performant

Installations techniques

M-01
Isolation thermique
56 809

M-10
Amélioration de la classe CECB
12 453

M-16
Nouvelle construction Minergie-P
0 0

M-17
Nouvelle construction CECB A/A
0 0

M-02 M-03
Bois
P... < 70 kW
0 0

M-04
Bois
P ≥ 70 kW
0 0

M-05
PAC Air/Eau
44 624

M-06
PAC Sol/Eau ou Eau/Eau
3 49

M-07
Raccord. CAD renouvelable
0 0

M-08
Solaire thermique
0 0

M-18
Nouveau ou extension CAD
0 0

115 1'935 **A Saxon depuis 2017**
Nbre objets 115
Versés en kCHF 1'935

Subventions et fonds propres : votre banque ! Coûts actuels des énergies !

Subventions communales (cumulables) !

Solaire photovoltaïque : www.pronovo.ch

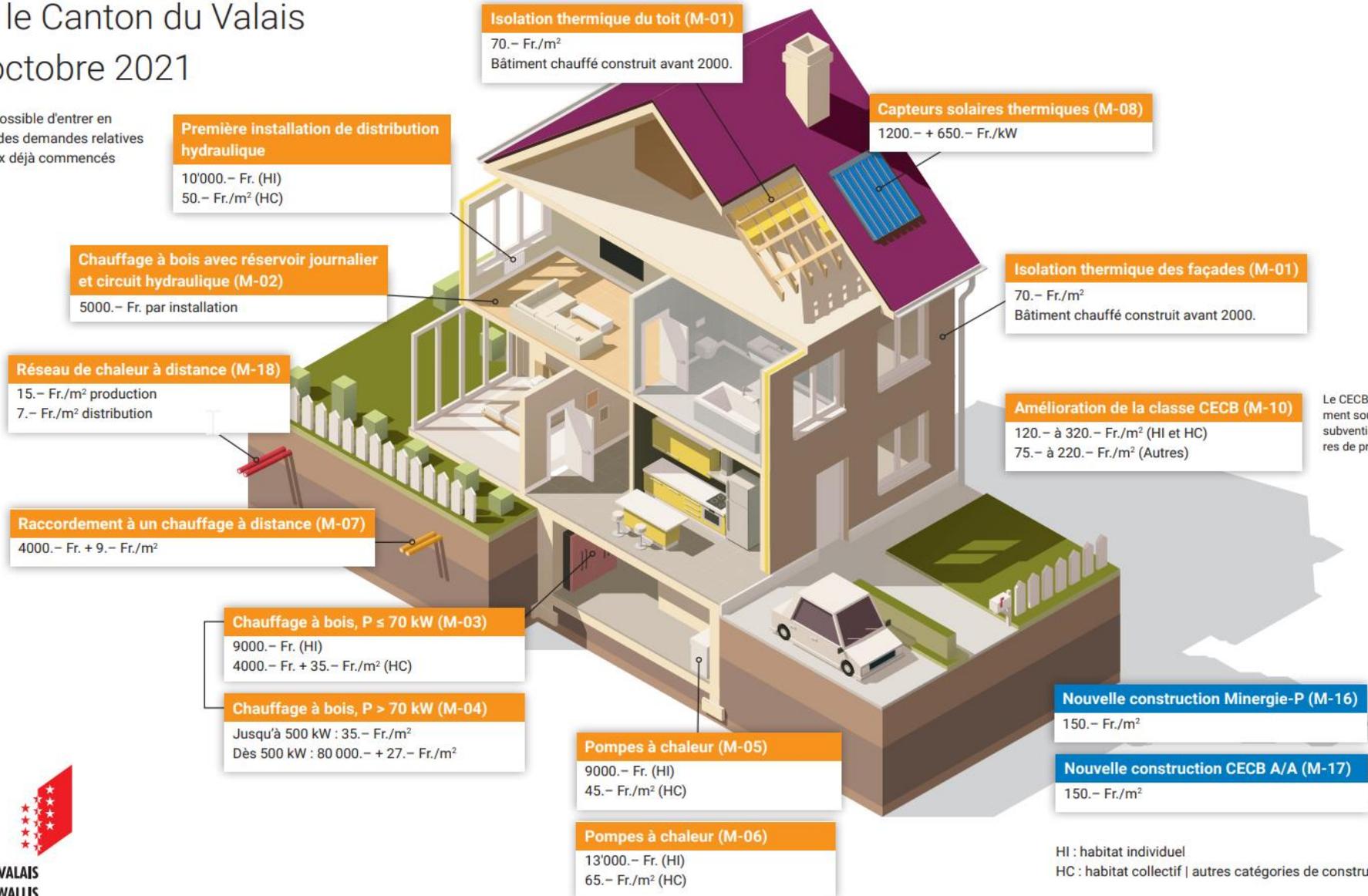
Fiscalité !

Valeur du bien !

Administration communale – Route du Village 42 – 1907 Saxon – www.saxon.ch

dans le Canton du Valais
dès octobre 2021

Il n'est pas possible d'entrer en matière sur des demandes relatives à des travaux déjà commencés ou terminés.

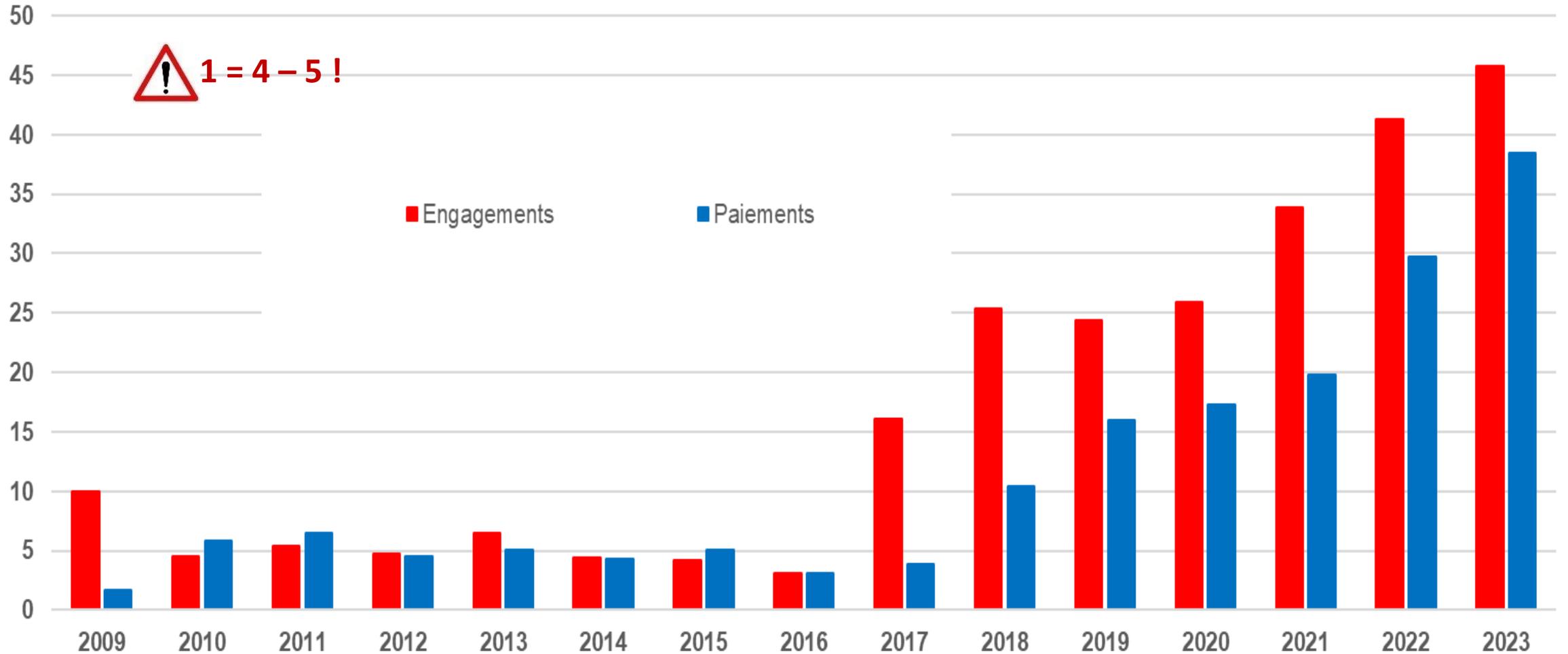


Procédures

- Demande transmise **avant** le début des travaux
www.leprogrammebatiments.ch
- Conditions spécifiques à **observer** très attentivement.
- **Règle d'or** : toujours **s'adresser à votre commune** pour la procédure liée aux travaux, mais aussi pour se renseigner sur une éventuelle aide financière communale (cumulable).
- Les subventions sont considérées comme des **fonds propres par certaines banques**. Toujours contacter votre banquier (cession éventuelle) !
- **Ne pas oublier** les aspects fiscaux...
- **Consulter un spécialiste** (p.ex. entreprises / bureaux sur la commune) :
 - L' **expert CECB** que vous trouvez sous www.cecb.ch
 - Pensez au programme www.chauffezrenouvelable.ch et à ses **conseillers incitatifs**
 - Les « **Facilitateur/trice(s) de rénovations énergétiques** » vous conseillent [Facilitateurs - Site du SEFH](#)

L'évolution des subventions cantonales au fil des ans

Engagements & paiements pour les mesures directes en mio. de francs



Les subventions communales

71.7% de la population valaisanne habite des communes qui octroient des subventions	M-01	M-10	M-03 / M-04	M-05 / M-06	M-07	M-08	M-16 / M-17	Diagnostic énergétique bâtiment existant (CECB, CECB Plus, autres...)	Première installation d'une distribution hydraulique	Forage pour pompe à chaleur	Fenêtres	Economie d'énergie	Photovoltaïque	Mobilité (Electricité - Gaz)
	Isolation thermique du toit et/ou des façades	Amélioration de la classe CECB	Chauffage à bois automatique	Rempl. chauffage élec.-gaz-mazout par une PAC Progr. M-05 / M-06	Raccordement à un chauffage à distance	Capteurs solaires thermiques	Nouvelle construction Minergie-P et/ou CECB A/A							
Anniviers	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓						
Arbaz													✓	
Ardon *	✓	✓		✓		✓		✓			✓			
Ayent *	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓
Bovernier	✓	✓												
Chamoson	✓										✓			
Collombey-Muraz *	✓	✓					✓	✓						
Conthey														✓
Crans-Montana *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	
Finhaut	✓													
Fully *				✓	✓	✓		✓					✓	✓
Grimisuat *													✓	
Hérémenche *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓
Icogne *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓
Isérable														
Lens *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	
Liddes						✓							✓	
Martigny *					✓									
Martigny-Combe														
Massongex	✓	✓	✓	✓			✓							
Monthey *													✓	✓
Mont-Noble *	✓	✓		✓		✓					✓	✓	✓	✓
Nendaz *	✓													
Noble-Contrée	✓			✓		✓							✓	
Orsières *	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓
Riddes *	✓													
Saillon														
Salvan	✓		✓	✓		✓	✓						✓	
Savièse *	✓	✓		✓									✓	
Saxon *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓
Sembrancher	✓		✓	✓		✓				✓	✓			
Sierre *	✓	✓	✓			✓							✓	✓
Sion *	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓
St-Léonard														✓
St-Maurice														✓
Trient	✓		✓	✓		✓	✓						✓	
Val de Bagnes *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓
Vernayaz *	✓	✓		✓	✓	✓					✓		✓	
Vérossaz														
Vétroz *	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓
Vex	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓

57 communes allouent des subventions

72% des valaisans...

4 communes en cours de préparation

Source : SEFH 1.05.2024

Le CECB et le CECB-Plus comme référence

CECB : Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments :

Outil de diagnostic et d'évaluation

- Evaluation de l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment
- Evaluation de l'efficacité énergétique globale
- Evaluation des émissions directes de CO₂



Plateforme internet : www.cecb.ch

→ Liste d'experts par régions

Les Facilitateurs-trices de rénovations énergétiques

Contactez **un(e) Facilitateur(trice) de rénovations énergétiques** près de chez vous pour vous conseiller sur :

- les avantages liés à une rénovation énergétique ;
- les démarches à entreprendre sans en oublier ;
- les aspects légaux ;
- les aspects financiers d'une rénovation (subventions du canton, subventions de la commune, aspects fiscaux, valeur du bien, etc.) ;
- les éventuels spécialistes à contacter (expert CECB, bureau technique, architecte, installateurs, etc.).

www.vs.ch/web/energie

→ Formation → *Liste des Facilitateurs-trices de rénovations énergétiques*

Conclusion

Merci pour votre attention !

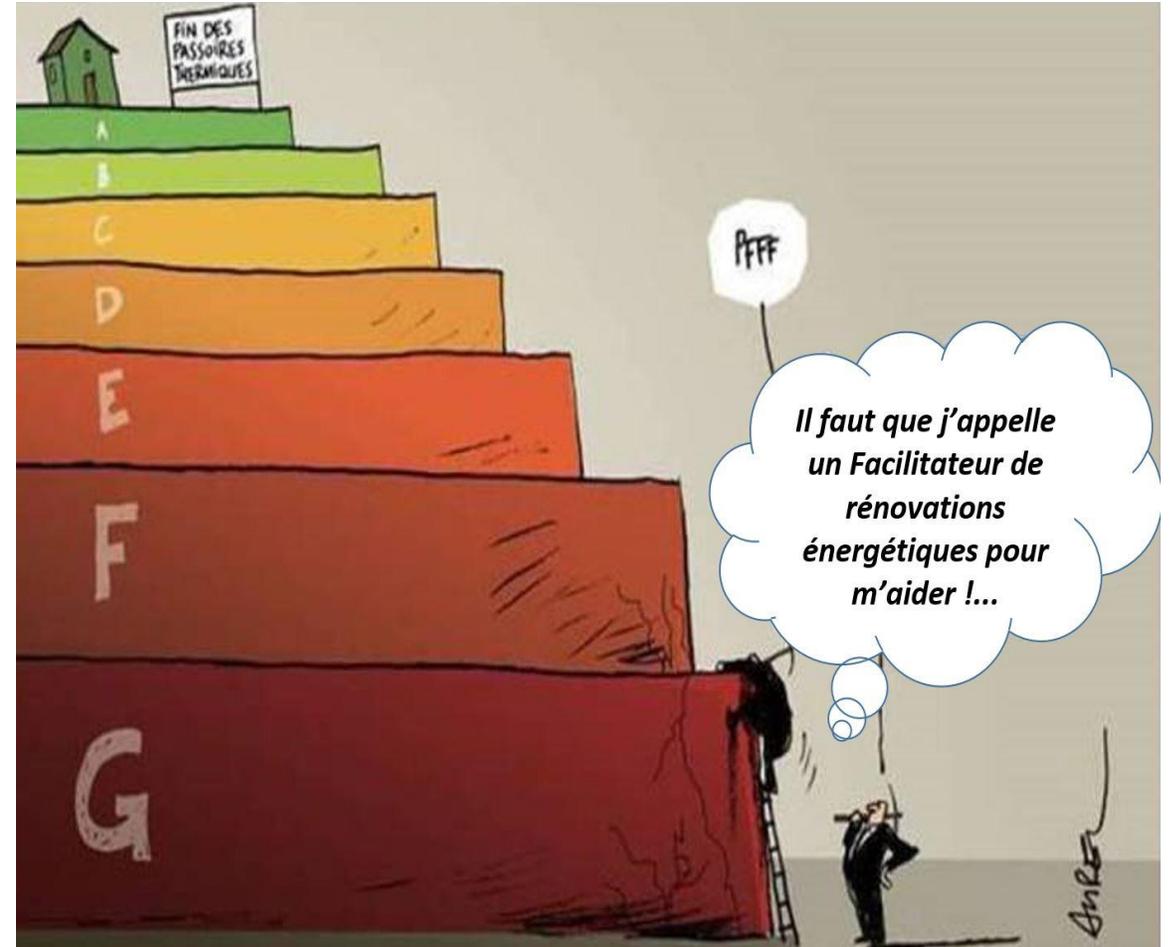
Passons à l'acte et réussissons **ensemble** la transition énergétique, pour le bien des **générations futures**.

Service de l'énergie et des forces hydrauliques

Tél. 027 606 31 00

energie@admin.vs.ch

Site internet : www.vs.ch/web/energie



➤ M. Evershed Steven, BCVS



Avec le soutien de



- M. Veuthey Samuel, conseiller communal en charge des énergies



Avec le soutien de



Soutien de la commune de Saxon

1. Politique de subventionnement (programme bâtiments du canton)
2. Informations (Administration communale / site internet)

t +41 27 743 21 00
e info@admin.saxon.ch



Rechercher



GUICHET VIRTUEL

DÉCOUVRIR SAXON

AGENDA

ACTUALITÉS

VIVRE À SAXON

ADMINISTRATION

CONTACTS



Saxon, Cité de l'énergie Gold

Depuis de nombreuses années déjà, la Commune de Saxon mène des actions souvent en partenariat public-privé dans le domaine de l'énergie, que ce soit dans la production d'électricité (installations photovoltaïques, participation dans l'éolienne de Charrat), dans la production de chaleur (chauffage à distance utilisant les eaux thermales de Saxon, pompes à chaleur dans les bâtiments communaux), dans la mobilité (zones 20 et 30, bornes électriques, planification régionale), dans la promotion et l'information (subventions pour la rénovation des bâtiments et pour l'achat de vélos électriques, MYénergie, la collaboration avec divers instituts de recherche et développement (CREM, IDIAP, EPFL, Antenne régionale Valais romand).

Saxon, Cité de l'Abricot, devient Cité de l'énergie en 2013. Elle aurait pu l'être bien avant puisque le Conseil communal avait depuis longtemps œuvré dans le domaine énergétique.

TÉLÉCHARGEMENT

- Programme de politique énergétique et climatique 2035
- Charte pour le climat et l'énergie des villes et des communes, signée en 2021
- Demande d'aide à l'acquisition de deux-roues électriques
- Demande de subvention pour la promotion des énergies renouvelables

Avec le soutien de



RÉSUMÉ

Un passage aux énergies renouvelables présente de nombreux avantages:



plus aucune émission de CO₂: aucune taxe sur le CO₂ → réduction considérable des **coûts énergétiques**



est abordable: soutien financier ciblé de la Confédération et des cantons (Programme Bâtiments, déductions fiscales,...).



réduction des coûts d'exploitation, énergétiques et annuels
www.chauffezrenouvelable.ch/calculateurdescouts



Les bâtiments équipés d'un chauffage renouvelable prennent de la valeur sur le marché (valeur locative et valeur de vente)



Rendez-vous sur www.chauffezrenouvelable.ch, pour visualiser d'autres bénéfices



Avec le soutien de





Banque Cantonale
du Valais

Crédit Eco Home BCVS

06.06.2024

Les valeurs de la BCVS



PROXIMITÉ

Client = centre
de gravité

Partenaire

Solutions modulables



INNOVATION

Observation

Coopérations

Investissements
financiers ou
stratégiques



DURABILITÉ

Développement
durable

Ecosystème local

Coopérations et mise
en relations



COMPÉTENCE

Engagement

Professionalisme



Présentation du produit

ICI, ON SOUTIENT LES DÉMARCHES ÉCOLOGIQUES

CREDIT ECO HOME

Vous souhaitez financer rapidement l'amélioration énergétique de votre habitation, produire votre propre énergie par différents moyens, panneaux solaires, pompe à chaleur, etc.

Nous vous proposons un Crédit Eco Home à taux préférentiel pour passer à l'énergie propre.



Rapide

Analyse de votre
demande en 48h

Taux préférentiel

Taux préférentiel
pour votre crédit

Impôt

Intérêt déductible
de votre revenu



Définition du produit



Profil

Personnes physiques dès 18 ans domiciliée et/ou résidant en Suisse



Désir

- Financer votre projet de rénovation écologique et énergétique
- Être acteur de la transition énergétique en adhérant à des projets qui ont des avantages environnementaux



Solutions

Taux

3.9%

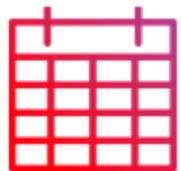
But du crédit

Installation de :

- Panneaux solaires photovoltaïques
- Pompe à chaleur (PAC)
- Chauffage à pellet et à distance (CAD)
- Borne électrique

Type de bien immobilier

Résidence primaire ou secondaire en Valais, à usage propre



Remboursement

- Par mensualités payables à la fin de chaque mois
- Durée : entre 3 et 8 ans
- Remboursement partiel et/ou total possible en tout temps

Documents à fournir et conditions



Liste des documents à fournir

- La fiche de salaire des 3 derniers mois
- La copie de la dernière déclaration fiscale
- L'extrait de l'office des poursuites
- Remise de l'offre de l'entreprise qui réalisera vos travaux
- La copie du contrat de bail à loyer (si locataire) et contrat de crédit hypothécaire (si propriétaire)
- L'attestation d'assurance de la caisse maladie ou la dernière facture de primes payées (ou preuve au travers du relevé de compte) pour tous les membres du ménage



Conditions d'octroi du crédit

- Le bien immobilier se situe en Valais
- Nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C
- Le but du crédit concerne les installations ci-après :
Panneaux solaires, Pompe à chaleur, Chauffage à distance, Chauffage à pellet, Borne électrique
- Ne pas faire l'objet de poursuites
- Stabilité professionnelle > de 3 mois
- À l'octroi du crédit, ne pas être retraité
- A l'échéance du crédit, l'âge ne doit pas dépasser 60 ans
- Octrois sous réserve de l'analyse du dossier et pour autant qu'il ne provoque pas un risque de surendettement



Merçi



Banque Cantonale
du Valais